

Luxembourg, le 04 DEC. 2020



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de l'Environnement, du Climat  
et du Développement durable

SIDEN  
Bleesbruck  
L-9359 DIEKIRCH

**N/Réf.: 85222-M-M**

**V/Réf.: KaSa/sb-19CSO7513 04/812**

Madame, Monsieur,

En réponse à votre requête du 28 mai 2019 par laquelle vous sollicitez l'autorisation pour le déplacement d'un déversoir dans la rue des sports sur le territoire de la commune de WILTZ: section WB de NIEDERWILTZ, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu de la loi du 18 juillet 2018 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles, je vous accorde l'autorisation sollicitée aux conditions suivantes :

1. Les travaux seront réalisés sur le territoire de la commune de Wiltz, section WB de Niederwiltz, conformément aux nouveaux plans 04/812 soumis:
  - Plan N° K-E103 C modifié en date du 12 mars 2019 ;
  - Plan N° K-E201 B mise à jour daté au 12 mars 2019 ;
  - Plan N° K-E801 a modifié en date du 21 mai 2019.

Toutes les conditions des autorisations du 16 mai 2018 (85222) et du 12 octobre 2018 (85222-M) restent entièrement applicables.

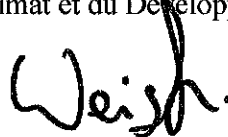
La présente vous est accordée sans préjudice d'autres autorisations et du droit de superficie éventuellement requis.

En vertu de l'article 60, paragraphe 2, dernier alinéa, de la prédite loi du 18 juillet 2018, vous êtes tenus d'afficher l'autorisation de la construction projetée aux abords du chantier pendant 3 mois dès réception de la présente. Le délai de recours devant les juridictions administratives court à l'égard des tiers à compter du jour où cet affichage est réalisé.

Contre la présente décision, un recours en annulation peut être interjeté auprès du Tribunal Administratif. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un délai de 3 mois à partir de la notification de la présente décision par requête signée d'un avocat à la Cour.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

Pour la Ministre de l'Environnement,  
du Climat et du Développement durable

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Weisgerber', written in a cursive style.

Carmen Weisgerber  
Conseillère

Copies pour information :

- Arrondissement NORD
- Commune de WILTZ